



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Pacte pour un  
**Enseignement  
d'excellence**  
LE MONDE ÉVOLUE. L'ÉCOLE AUSSI.



**ENSEIGNER**

**EN FÉDÉRATION**

**WALLONIE-BRUXELLES**

## Les témoignages de nos enseignant.e.s



*Je me sens réellement utile car mon travail va au-delà des murs de l'école. J'accompagne l'élève dans sa réussite et cela se répercute en dehors de l'école.*

— Maximilien

*Ce qui me passionne au quotidien dans mon métier, c'est le fait de pouvoir mettre en place des projets avec les élèves, de les voir s'émerveiller, être curieux, vouloir apprendre. C'est très important et ça donne beaucoup d'énergie au quotidien.*

— Adèle



*Les raisons qui m'ont poussé à être enseignant après une carrière de 10 années dans le secteur privé sont principalement la recherche de sens, qui était très importante pour moi. Enseigner, c'est donner du sens à ma vie.*

— Idris



PLUS DE  
TÉMOIGNAGES  
EN VIDÉO



# Organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie–Bruxelles



2 685  
écoles



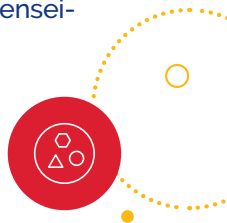
100 000  
enseignantes  
et enseignants



900 000  
élèves

Notre enseignement est organisé en différents niveaux : **maternel, primaire et secondaire, supérieur**. Il comporte un **enseignement ordinaire** et un **enseignement spécialisé**, et la possibilité d'une intégration des enfants qui ont des **besoins spécifiques** dans l'enseignement ordinaire. Il compte en outre plus de **150 établissements d'enseignement de promotion sociale**, destiné aux adultes. La liberté d'enseignement est un principe fondamental. Chaque école dépend d'un pouvoir organisateur, chacun étant libre en matière de méthodes pédagogiques.

Le pouvoir organisateur d'un établissement d'enseignement est l'autorité (personne physique ou morale) qui en assume la responsabilité. Il existe plusieurs **pouvoirs organisateurs** : **WBE** pour le réseau d'enseignement organisé par la Communauté française, les autres pouvoirs organisateurs étant représentés par le **CECP** et le **CPEONS** pour l'enseignement officiel subventionné, par le **SeGEC** pour l'enseignement libre confessionnel et par la **FELSI** pour l'enseignement libre non-confessionnel.



**ENSEIGNER**

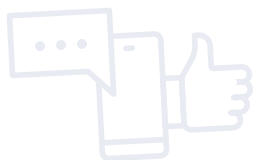
**EN FÉDÉRATION**

**WALLONIE-BRUXELLES**



**enseignerplusquunmetier.be**

**CONSULTEZ  
MAINTENANT  
LE SITE**



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

••• Pacte pour un  
**Enseignement**  
d'excellence

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère**

Administration générale de l'Enseignement

Avenue du Port 16 – 1080 Bruxelles

www.fw-b.be – 0800 20 000

Juillet 2023

LA « FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES » EST L'APPELLATION DÉSIGNANT USUELLEMENT  
LA « COMMUNAUTÉ FRANÇAISE » VISÉE À L'ARTICLE 2 DE LA CONSTITUTION.